

**AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL**  
**TRAITEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES**

**PROJET D'IMPLANTATION D'UN CENTRE DE BIOMÉTHANISATION ET D'UN CENTRE PILOTE DE PRÉTRAITEMENT À MONTRÉAL-EST**

**Commentaires**  
**transmis à l'Office de consultation publique de Montréal**

**24 novembre 2011**

**Maurice H. Vanier, citoyen**

## L'AUTEUR

« Résidant à *Pointe-aux-Trembles* sans interruption depuis 1968, Maurice H. Vanier est un prêtre séculier (Montréal) et travailleur autonome maintenant retraité. D'abord vicaire à la paroisse *St-Marcel*, il a été enseignant au *Collège Roussin*, puis conseiller pédagogique dans l'organisation communautaire des adultes à la *Commission scolaire régionale Le Royer*. Élu maire de la *Ville de Pointe-aux-Trembles* en 1978, il a sorti la municipalité de la tutelle gouvernementale mais a dû se résigner à initier un débat référendaire qui a conduit à sa fusion volontaire à la *Ville de Montréal* en 1982. Réélu et nommé au comité exécutif de la *Communauté urbaine de Montréal*, il a participé à la création du nouveau service intégré de l'Environnement sur l'île de Montréal et à l'implantation de l'usine d'épuration des eaux usées. Il a ensuite fondé et dirigé durant 23 ans le *Centre communautaire Roussin* et, simultanément, implanté le programme montréalais en sécurité urbaine TANDEM dans les quartiers de Rivière-des-Prairies et de Pointe-aux-Trembles. Il a cofondé la *Société de développement économique et communautaire* (SODEC) dans ces mêmes quartiers de l'arrondissement RDP-PAT.

Il a été successivement membre des comités de liaison industrie-communauté chez *Gazoduc Trans - Québec & Maritimes* et *Groupe Interquisa-CEPSA* lors de la construction de l'usine. Vice-président (citoyens) du *Comité mixte municipalités, industries, citoyens de l'Est de Montréal* (CMMIC-EM), il participe actuellement aux travaux du *Conseil pour la réduction des accidents industriels majeurs* (CRAIM) et des comités de liaison industrie-communauté de l'*Association industrielle de l'Est de Montréal* (AIEM), d'*Énergie Suncor*, *Chemtrade* et *Terminaux Canterm*.

*La Popote roulante de Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est*, *l'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles*, l'organisme local en persévérance scolaire *Je Réussis* et *l'Association des riverains du Vieux Pointe-aux-Trembles* bénéficient du bénévolat actif de Maurice H. Vanier à titre de secrétaire de leurs conseils d'administration respectifs. »



Après avoir entendus les exposés, les questions et les réponses lors de la présentation générale du 7 novembre à Montréal-Est, lu les documents déposés par la Ville et par la commission ainsi que les articles publiés par l'hebdomadaire *Avenir*, consulté certains des documents de référence, je dépose trois commentaires en rapport avec le projet de traitement des matières organiques dans le secteur Est de l'agglomération de Montréal.

Le premier (pages 4 et 5), se réfère au rapport du BAPE le 23 juillet 1993, lequel refusait d'endosser le projet de la Régie intermunicipale de gestion des déchets sur l'île de Montréal. J'y expose que dix-huit années plus tard, il y a un net progrès, mais seulement sur l'une des trois composantes du développement durable, le volet environnemental.

Le deuxième (pages 5 à 7), plus ample, expose la dualité que mes concitoyens de l'extrême-est vivent dans leurs relations aux rebus de leur environnement humain et physique.

Le troisième (page 7), voudrait tirer profit de ce projet et d'autres pour faire de l'extrême-est un espace innovateur en écologie industrielle.

---

### **1<sup>er</sup> commentaire | Retour au 23 juillet 1993 alors que le BAPE refusait d'endosser le projet de gestion des déchets dans l'est de Montréal par Régie intermunicipale de l'île de Montréal – Dix-huit ans plus tard, il y a net progrès sur l'une des trois composantes du développement durable dans l'extrême-est : le volet environnemental.**

---

Je me rappelle les débuts des années '90 dans l'extrême-est (*Mercier-Est/Anjou/Montréal-Est/RDP-PAT* | territoire du CSSS de la Pointe-de-l'île- 200,000, 000 personnes).

Nous sommes à consolider l'après-fermeture des raffineries. Voici qu'on nous annonce qu'ON songe à utiliser une partie de la carrière Lafarge pour l'enfouissement et l'incinération des déchets. Mobilisation générale (*sauf les syndicats*) de toute la société civile de l'époque et des milieux environnementaux. À la suite des audiences, les commissaires écrivent le 23 juillet 1993 :

*« Après avoir fait enquête et entendu les intervenants, la commission soutient que le projet de la Régie inter municipale de gestion des déchets sur l'île de Montréal (RIGDIM) ne doit pas être réalisé dans sa forme actuelle et ce pour des raisons environnementales, sociales et économiques.*

**Au plan environnemental**, ce projet ne préserve pas au mieux les ressources et il est insatisfaisant au plan des mécanismes de suivi et de contrôle. De plus, la capacité de l'incinérateur compromet l'application des 3R et le risque pour la santé n'a pas été considéré dans le contexte industriel de l'est de l'île de Montréal.

**Au plan social**, le projet ignore la problématique actuelle de la gestion des déchets sur l'île de Montréal et le risque qu'il représente pour la santé n'a pas été comparé aux risques associés à d'autres options. Par ailleurs, il ne responsabilise pas suffisamment le citoyen et il évite la concertation et l'expression d'un processus démocratique.

**Au plan économique**, le projet représente la solution la plus onéreuse, comporte des contraintes contractuelles coûteuses et serait préjudiciable au développement harmonieux de la grappe industrielle environnementale.

A notre avis, Monsieur le Président, le projet de la RIGDIM doit être réévalué dans le contexte d'une planification unifiée de gestion des déchets solides couvrant l'ensemble de l'île de Montréal. De plus, il devra s'inspirer des orientations qui découleront de l'audience générique à être tenue prochainement »

Dix-huit années plus tard, on cible à nouveau l'extrême-est. Mais cette fois-ci, des progrès très significatifs apparaissent par rapport à 1993, notamment dans tout ce qu'il y avait d'éléments irritants au plan environnemental à cette époque, et qu'on ne retrouve plus dans cette nouvelle mouture. Il ya aussi une déconcentration des installations de traitement sur l'île. Elle se nomme « équité ». Le procédé privilégié, la biométhanisation n'indispose pas comme le faisait l'incinération. Au contraire, on entre maintenant dans l'énergie verte parce que renouvelable.

Il n'y aura donc pas de « grande » mobilisation comme en 1993. D'autant plus que ce qui rassure les fonctionnaires montréalais, c'est que les environnementalistes purs et durs qu'ils ont consultés avant la tenue de la consultation de l'OCPCM leur ont donné leur appui par anticipation. Ils se tiendront coi. On appelle ça donner un chèque « en vert » !

Effectivement, il y a un net progrès 18 ans plus tard par rapport à ce qu'évaluaient les commissaires du BAPE quant au volet environnemental du type de gestion de déchets alors préconisé par les dirigeants municipaux en 1992. Mais je ne pourrai pas en dire autant pour les deux autres composantes du développement durable dans les commentaires qui vont suivre.

## 2<sup>e</sup> commentaire | Dans l'extrême-est : notre dualité indignation-occupation

---

J'ai convenu avec ma modestie que je prêterais mon expérience, mes doigts et mon clavier d'ordinateur à exposer à cette commission pourquoi mes concitoyens de l'extrême-est, à quelques exceptions, sont indignés qu'on considère encore et toujours leur territoire comme la décharge publique, le dépotoir, la poubelle de l'île, peu importe que ce soit maintenant en vert-vertueux.

Je le fais avec d'autant de conviction que depuis quarante-trois ans, je m'évertue dans mon engagement personnel, pastoral, politique et social à transformer cette indignation en occupation. Vous comprendrez que j'utilise à dessein les mêmes expressions médiatisées par l'actualité.

D'abord, clarifions un peu de sémantique socio-géographique. Quand on parle de « la pointe », ça beau être dans le périmètre Pie IX- Bout de l'île, ne n'est pas « l'Est de Montréal » mais « l'extrême-est de Montréal ». C'est ça « la Pointe » avec Anjou et Mercier-Est par association forcée. Eux, ils ne sont pas extrémistes. Nous, on l'est devenu dès 1674, parce qu'il fallait nous définir « au boutte » de la paroisse-mère Notre-Dame. Nous sommes devenus la 2<sup>e</sup> paroisse, dans l'extrémité-est. Même après les annexions de Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles, les Prairivois et les Pointeliers se considèrent toujours des banlieusards (relent autonomiste) par rapport aux Montréalais. Nous ne sommes pas les seuls à nous attacher à ce caractère distinctif estrien. Les Angevins et les Montréalais tout autant.

Avec le temps, le noyau dur de l'Est montréalais a perdu une grande partie de son lustre champêtre et son enfant chéri auteur-compositeur-interprète, Richard Séguin, a immortalisé notre dévolution résignée dans sa chanson « Sous les cheminées ». Outre la pollution industrielle déclassée au profit de celle émanant désormais de nos foyers domestiques, et l'héritage d' une vingtaine de millions de pieds carrés de terres contaminées à 0\$ valeur, sachez qu'avant les 85,000 tonnes promises de déchets organiques, nous hébergeons déjà un nombre record de choses rebutantes, comprendre rebuts : par exemple, les eaux usées des égouts de toute l'île traités de façon primaire dans la 3<sup>e</sup> plus grosse usine au monde. J'ajoute l'immense centre de transbordement BFI /Écho-nord/recyclage Notre-Dame nouvellement agrandi à Montréal-est et les nombreuses cours à scrap de pièces d'autos.

Excusez l'expression, mais nous avons aussi des rebuts humains, socialement discriminés je le reconnais : les prisonniers, les malades mentaux, les délinquants mineurs, les inaptes permanents au travail, les b.s., les toxicomanes en processus de réhabilitation, les vieux dans des foyers encore clandestins. Les racistes parmi nous y ajoutent les immigrants, victimes de la gentrification de *Ho-Ma*. Tous les ci-nommés font aussi partie d'une stratégie de valorisation, appelée l'insertion sociale des marginaux dans leur milieu de proximité. Sauf que mes concitoyens en ont ras-le-pompon d'être toujours « *le boutte de toute* » proche des misères humaines après le centre-ville et les « fougounes électriques ».

J'ai écrit plus haut que je m'étais engagé depuis 1968 à transformer cette indignation populaire en occupation de nos affaires. S'occuper durablement de notre développement dans l'extrême-est où trop souvent l'on cultive l'impression que le soleil... s'y couche.

De fait, entre 1993 et 2005, notre extrême-est s'est occupé du développement de ses affaires.

Côté environnemental, sous l'influence de l'AIEM les entreprises industrielles ont investi dans l'acceptabilité sociale de leurs installations eu égard à la réduction des émissions polluantes, l'amélioration de la sécurité industrielle, la communication à la population de leurs risques d'accidents majeurs et l'implantation de comités de dialogue permanent avec leurs voisins-citoyens. L'administration municipale a débuté la mobilisation citoyenne sur les 3R avec la création des éco-quartiers.

Côté économique, la Société générale de financement (SGF) a conclu chez nous des partenariats financiers pour le développement de la pétrochimie. Malheureusement, la conjoncture économique, autant nord-américaine qu'internationale n'a pas accompagné ces investissements de 500M\$ de telle sorte qu'aujourd'hui, nous sommes confrontés avec les conséquences du déclin de cette grappe industrielle, aggravées par l'abandon du projet de cokéfaction de Petro-Canada, par la fermeture de la raffinerie Shell et par l'imminence d'un débat socio-environnement assez costaud entre nous lorsqu'on nous annoncera que la survie de la raffinerie Suncor / chaîne du polyester devra passer par le traitement du pétrole extrait des sables bitumineux de l'Alberta.

Côté social, nous sommes beaucoup occupés de développer, et je sais que je vais en oublier, l'économie sociale, la persévérance scolaire, la santé et la sécurité au travail, le suivi de la santé respiratoire, l'accessibilité au logement abordable, la mise en valeur de notre patrimoine écologique et culturel, le soutien aux femmes en difficulté, etc. Toutes ces initiatives ont été marquées par la difficulté de nos organismes communautaires et humanitaires à se faire supporter financièrement adéquatement par les pouvoirs publics à cause que dans l'extrême-est, on est plutôt mesuré par notre indice de richesse apparemment générale, que par l'indice de pauvreté réellement localisée tant chez les clientèles « d'exclus » que dans des voisinages particulièrement défavorisés.

Voilà brièvement décrites les composantes durables à l'extrême-est de l'île. J'aurais aimé trouver des corollaires dans les études municipales soumises à la consultation publique. À tort ou à raison, j'estime que l'argumentaire municipal présenté a mis beaucoup d'emphase sur l'impact environnemental mais a sous-évalué les impacts économiques et sociaux des deux implantations projetées dans l'extrême-est.

Je recommande à la commission de demander à la Ville de recadrer son projet dans une prospective de développement durable intégral pour l'extrême-est. La mouture présentée se préoccupe surtout de nous minimiser les nuisances (transport, odeurs) pouvant découler de la valorisation chez nous des déchets organiques d'une grosse partie de l'agglomération, et, de nous rassurer sur « l'équité » du fardeau pris en charge par les autres collectivités des secteurs nord, ouest et sud.

Le gouvernement canadien a commenté le pétrole provenant des sables bitumineux comme étant « éthique ». L'administration municipale commente l'éventuel traitement des déchets organiques dans l'extrême-est comme étant « équitable ».

Mes concitoyens se considèreront-ils pour autant comme des éboueurs éthiques ? Pas sûr.

### **3<sup>e</sup> commentaire | Faire de l'extrême-est un lieu innovateur en écologie industrielle**

---

Le temps que je me suis alloué pour écrire ces commentaires s'achève. J'accélère la rédaction de mon troisième et dernier commentaire.

Le 31 octobre, 20 jours après l'annonce officielle de la tenue de cette consultation publique, participant au dîner-conférence du maire de Montréal sur sa stratégie de développement économique 2011-2017 pour l'Est de l'île, j'ai eu la triste stupeur de constater que monsieur Tremblay n'y avait aucunement intégré les constructions de l'usine de biométhanisation des 60 000 tonnes/année des déchets organiques et du centre pilote de prétraitement, ni la construction d'une usine de désinfection des eaux usées à l'ozone à l'usine d'épuration Jean-R. Marcotte à Rivière-des-Prairies. C'est dommage, d'autant plus qu'il s'agit de gestion publique montréalaise d'actifs importants qui nous appartiennent, nous les indigènes de l'extrême-est.

Il n'a pas mentionné non plus la synergie qui pourrait se développer entre des installations liées à l'exploitation de l'énergie fossile voisines de celles annonçant l'énergie renouvelable. À côté du Quartier de la Vie qui se consolide dans l'Est traditionnel, on pourrait développer dans notre extrême-est en quête de fierté, une Technopole de l'Énergie et de la Chimie à l'occasion des investissements rapportés précédemment dans les traitements des déchets organiques et des eaux usées, et de ceux à venir dans la décontamination des terrains bruns.

Je vous souligne, messieurs les commissaires, qu'il y aurait là une formidable fenêtre d'opportunité, susceptible de progressivement neutraliser le syndrome de la poubelle. L'ex-ministre de l'Environnement, le regretté Marcel Léger, avait d'ailleurs une stratégie visionnaire sur l'état de l'extrême-est quand il recommandait d'y investir l'économie du savoir-faire-de-la-dépollution, ajoutant qu'elle serait extrêmement rentable.

En terminant, je crois qu'à l'occasion de l'implantation des centres de traitement de matières organiques, il y a là pour nos élites locales, un défi pas mal plus audacieux que de se lamenter à quémander des redevances. À cet égard, les collectivités de Sorel-Tracy et de Salaberry-de-Valleyfield sont des exemples dont nous devrions nous inspirer pour développer l'écologie industrielle dans l'extrême-est de l'île de Montréal.